

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-3380

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 34

À la première phrase de l'alinéa 50, substituer au mot :

« susmentionnée »

le mot :

« précitée »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.